

Evolution récente de la population de Lignières-Orgères

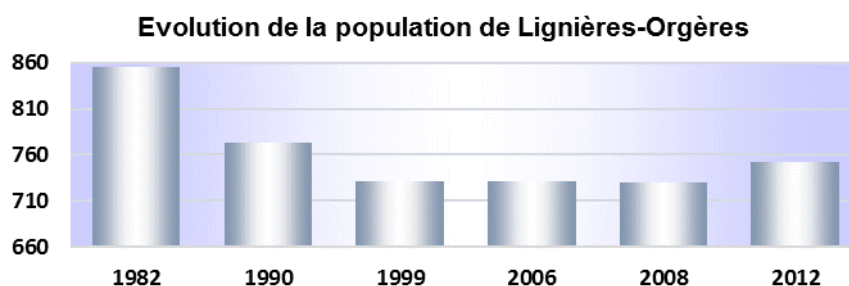
En janvier 1996, nous avons proposé, à travers le Bulletin municipal, une étude approfondie de la population de Lignières-la-Doucelle et de celle d'Orgères depuis 1801, puis de Lignières-Orgères jusqu'à la date de cet article. On pourra s'y reporter en cas de besoin.

Au début de 2004 et par le même support, nous avons traité de l'évolution sur une période courte (1995-2003) en montrant sa stabilisation aux alentours de 750 personnes, en indiquant, selon nous, les raisons.

Aujourd'hui, une bonne décennie a passé et nous souhaitons présenter les données en notre possession⁽¹⁾ sur une période relativement longue. Des valeurs manquent pour certaines années et les modalités des Recensements (sans doubles comptes) ont évolué, mais généralement, ce qui va suivre permet d'utiles et fiables comparaisons.

1. Résultats des Recensements de l'INSEE

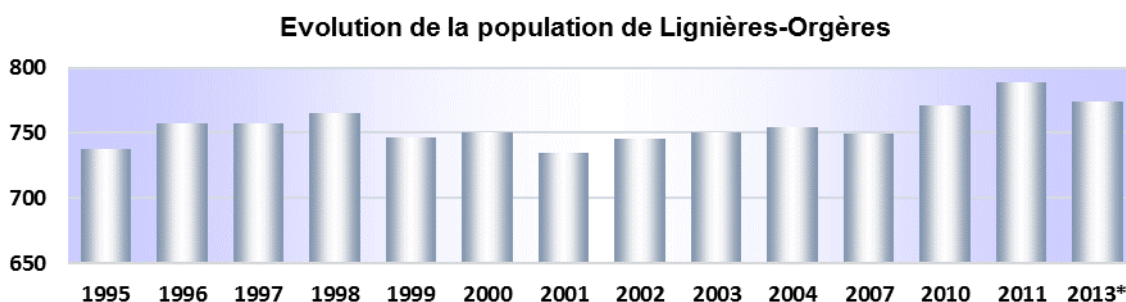
Années	1982 (pour mémoire)	1990	1999	2006	2008	2012
Population	855	773	731	731	730	752



2. Résultats des pointages réalisés par la Mairie au 31 décembre...

Années	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2007	2010	2011	2013*
Population	738	757	757	765	746	750	735	745	750	754	749	771	789	774

* Recensement de début 2013



⁽¹⁾ On s'appuiera d'une part sur les Recensements, d'autre part sur les données très précises effectuées par Isabelle Piednoir, Secrétaire de Mairie, concernant les situations au 31 décembre de la plupart des années.

3. Commentaires

Depuis un quart de siècle, la population de la commune est donc stabilisée autour de 750 habitants permanents. C'est un phénomène dit « en plateau » qui caractérise la plupart des petites communes rurales éloignées d'un centre urbain et de disposant pas d'activités comme des usines et des magasins de la grande distribution.

Après une chute vertigineuse (cf. articles cités en référence), il y a eu stabilisation alors que beaucoup prévoyaient une poursuite voire une aggravation de la situation.

Les comparaisons entre les deux sources de données montrent des différences non négligeables et c'est bien normal : seul un suivi minutieux en mairie permet d'aboutir à des valeurs très précises obtenues au 31 décembre après avoir décompté les plus et les moins.

Les variations sont faibles, de l'ordre de 2 à 3% au maximum et correspondent à l'arrivée ou au départ de quelques familles, à des naissances et au nombre plus ou moins important de décès.

Cet état est heureux. En effet la densité de population de la commune est très faible (autour de 18 habitants / km²) car placée sur un vaste territoire (40,89 km²) comprenant d'importantes surfaces forestières. Or en deçà d'une certaine densité, il devient très difficile d'entretenir et de faire vivre les infrastructures indispensables à la vie moderne. Un exemple souvent cité est celui de notre Ecole, également « à la limite » par son nombre d'élèves.

Quelles raisons peuvent expliquer cette stabilisation ? On en citera huit :

- un relief et des paysages variés, particulièrement agréables ;
- une réelle qualité de vie, au contact de la nature ;
- la présence d'une école modernisée et adaptée, ouverte à tous les niveaux,
- l'existence de commerces de proximité couvrant tous les besoins immédiats,
- un parc de logements locatifs communaux élevé (15) ;
- un marché locatif encore assez dynamique, bénéficiant d'aides pour sa rénovation ;
- un tissu associatif conséquent mais qui demande un renouvellement de ses bénévoles pour continuer à exister et être utile à tous ;
- des situations culturelles et informatives de qualité avec la nouvelle bibliothèque, les associations dédiées et l'accès aisé – heureusement – à Internet et à tous les réseaux.

Il ne faut cependant pas oublier – et c'est une évidence – qu'aujourd'hui les personnes extérieures ne viennent s'installer que si elles trouvent sur place ce qu'elles cherchent, sinon elles partent ailleurs. Et pour celles et ceux qui sont « du pays », il en va de plus en plus de même, les liens familiaux et « l'histoire » étant moins prégnants qu'avant. D'autant que le recours à l'automobile est obligatoire et que les distances sont souvent longues et coûteuses pour aller travailler. Il faut donc des compensations, notamment en matière de loyers et de coûts d'acquisition, de qualité de vie et de relations aux autres.

C'est une situation qui demeure toutefois fragile car toutes les petites communes cherchent bien évidemment à attirer des personnes.

Christian FERAULT